REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Mi de

Un Peuple Un But Une Foi Ministère de la Fonction publique et de la Réforme du Service public ND



Objet: avancement de grade

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DU SERVICE PUBLIC,

VU la loi nº 61-33 du 15juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, modifiée ;

VU le décret n°2012-1322 du 16 novembre 2012 portant statut particulier du cadre des fonctionnaires du Travail social ;

VU les dossiers des intéressés,

ARRETE:

Article premier.- Est prononcée, comme suit, la promotion au grade supérieur des TRAVAILLEURS SOCIAUX SPÉCIALISÉS, hiérarchie B1, dont les noms suivent :

Prénoms - Nom matricule de solde	Ancienne situation		Nouvelle situation	
	Grade	Date d'effet	Grade	Date d'effet
Massamba DIAGNE 512438C	4CL 2ECH	08/07/2016	3CL 1ECH 3CL 2ECH 2CL 1ECH	08/07/2018 08/07/2020 08/07/2022
Coumba DIALLLO 638822C	4CL 2ECH	04/09/2017	3CL 1ECH 3CL 2ECH 2CL 1ECH	04/09/2019 04/09/2021 04/09/2023
Fatou THIAM 698975B	4CL 2ECH	22/05/2019	3CL 1ECH 3CL 2ECH	22/05/2021 22/05/2023

Article 2.- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

